BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 8. — AOUT-SEPTEMBRE 1851.)

AVIS.

Le VI^e^ et dernier volume de la *Vie de saint Louis*, par *Le Nain de Tillemont* est terminé et mis à la disposition de MM. les sociétaires qui pourront le faire retirer chez M. Renouard, en même temps que l'*Annuaire historique* de 1852, sur la présentation du bon qui leur est adressé par M. l'archiviste.

Une table très-détaillée, rédigée par l'éditeur, M. de Gaulle, et les noms arabes ont été revus par M. Reinaud, membre de l'Académie des Inscriptions. Cette table complète l'ouvrage de Tillemont, l'un des plus importants qu'ait publiés la Société de l'Histoire de France.

Le III^e^ et dernier volume de la *Bibliographie des Mazarinades*, qui doit paraître très-prochainement, complétera les publications de l'exercice 1851.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 AOUT 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société après leur admission par le Conseil :

806. M. JUBELIN, conseiller d'État, rue des Champs-Élysées, 14.

807. M. HAVIN, conseiller d'État, rue de Provence, 36.

Ces deux nouveaux membres présentés par le secrétaire, au nom de M. Marcellin de Fresne.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin des Comités historiques (du ministère de l'instruction publique) ; table des 2 sections du tome II, 1850 ; — n° de mars 1851 du même recueil.

Memoires de la Société des Antiquaires de Normandie : tome XVIII (VIII[e] de la nouvelle série), Caen, 1851. 1 vol. in-4°.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Caen, année 1851. 1 vol. in-8°.

Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, tome III, 2[e] livraison, 1850-1851. Dijon, 1 vol. in-4°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2[e] trimestre de l'année 1851.

Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres. 3[e] livraison du tome XIII ; 1849-1850. Niort ; in-8°.

Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507, *publiées d'après les manuscrits originaux*, par M. Bouthors, greffier en chef de la Cour d'appel d'Amiens, t. II, 7[e] série (publ. par la Société des Antiquaires de Picardie). Amiens, 1851. 1 vol. in-4°.

De la part des auteurs :

Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Falaise....., par M. Charma, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen, br. in-8°. Caen, 1851. (Manuscrit du XIV[e] siècle, contenant plusieurs traités, entre autres une *somme des commandements* et une *somme de la pénitence*, par le frère mineur Jean de Galles.)

Les deux notices suivantes, publiées par M. E. Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême :

Discours nouveau sur la mode ; Paris, 1613 (réimprimé à Angoulême en 1851), br. in-8°.

Lettre à M. S. Houdart, membre correspondant de l'Académie de médecine, auteur des Études historiques sur la vie et les doctrines d'Hippocrate, etc. : *Sosander, vétérinaire, frère d'Hippocrate*. Angoulême, 1851, br. in-8°.

Excursion faite dans la vallée d'Orbec, aux environs de Lisieux, le 11 juin 1850 ; compte rendu par M. Raymond-Bordeaux. Extrait du Bulletin monumental. Paris (Caen), 1850, in-8°.

Notice historique sur la milice amiénoise : milice communale, garde bourgeoise et compagnies privilégiées ; par M. A. Janvier. Amiens, 1851, br. in-8°.

De la part de M. Travers, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Caen :

Annuaire du département de la Manche, 23e année ; 1851. 1 vol. in-8°.

Correspondance.

M. de Crouseilhes, ministre de l'instruction publique, dans une lettre du 4 août 1851, informe la Société que, par un décret de M. le Président de la République, rendu sur sa proposition le 31 juillet dernier, la Société de l'Histoire de France a été reconnue comme établissement d'utilité publique. M. le ministre est heureux de pouvoir donner, par cette décision, à la Société une nouvelle preuve de l'intérêt qu'inspirent ses savants et utiles travaux.

Une ampliation du décret est jointe à la lettre de M. le ministre (voir le numéro du Bulletin de juillet 1851).

Des remercîments seront adressés à M. le ministre de l'instruction publique, au nom de la Société.

— M. de Roissy présente de la part de M. Mathon, bibliothécaire à Neufchâtel (Seine-Inférieure), les pièces manuscrites suivantes :

1° *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la sédition arrivée à Paris, le 26e aoust* 1648. (D'après une copie manuscrite conservée à Beauvais).

2° Une mazarinade en vers intitulée : *Au parlement et compagnies souveraines*, etc., commençant par ces mots : *Arbitres de nos destinées ;* etc.

3° Une autre sur le cardinal Mazarin, commençant par ces vers :

On dit que la comparaison
Du grand Armand avec Jule,
Serait bien aussi ridicule
Que d'un aigle avec un oyson, etc.

4° Une autre sur la prise de quelques conseillers commençant ainsi :

Nous admirons votre prudence,
Grand cardinal qui commandez, etc.

Ces pièces seront communiquées à M. l'éditeur des Mazarinades.

— M. J. de Chabrillan exprime ses regrets d'être empêché, par une absence momentanée, d'assister aux séances du Conseil.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis, t. VI. — La feuille 24 et les derniers placards sont chez l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — La feuille 24 est composée.

Orderic Vital, t. IV. — La feuille 19 est tirée; les feuilles 20, 21, 22 sont chez l'auteur.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. I. — Les feuilles 26 et 27 sont tirées; la feuille 28 est en deuxième épreuve chez l'auteur.

Tome II, les feuilles 1, 2, 3, 4 sont composées.

Annuaire historique pour 1852; la feuille 6 est tirée. ; tout est composé.

— Le Conseil autorise M. l'archiviste à remettre les tomes II et III du *Journal de Barbier* à M. Barrière qui doit rendre compte de cet ouvrage dans le *Journal des Débats*.

M. Avenel a déjà rédigé un premier article sur la Vie de saint Louis.

— MM. les Sociétaires sont invités de nouveau à donner toute la publicité possible aux travaux de la Société.

— M. le président rend compte de la démarche qu'il a faite, avec le secrétaire, auprès de M. le recteur de l'Académie de Paris, au sujet du prix fondé par la Société de l'Histoire de France pour l'élève de rhétorique qui aura remporté le premier prix d'histoire. Ce prix sera proclamé, comme l'an dernier, dans la distribution générale du grand concours; le bureau de la Société sera invité à y assister.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Erratum. Bulletin n° 6, juin 1851, p. 83, l. 16, Académie d'Amiens, *lisez :* Société des Antiquaires de Picardie. C'est en effet à cette dernière compagnie savante qu'est due l'heureuse pensée, réalisée avec tant de succès, de l'érection d'une statue et de la gravure d'une médaille à la mémoire de Ducange.

Le tome VI de la *Vie de saint Louis*, de Tillemont, qui vient d'être distribué aux sociétaires et mis en vente, complète cette publication si importante pour l'histoire du XIII^e^ siècle. Ce dernier volume comprend d'abord les deux appendices placés, dans le manuscrit original de la Bibliothèque nationale, à la suite de la Vie de saint Louis. Le premier traite, en trente-quatre chapitres, *de la conquête du royaume de Sicile, par Charles d'Anjou;* le second, composé de vingt-huit chapitres, a pour sujet l'*histoire de Guillaume de Saint-Amour*. La rédaction originale de l'histoire de la conquête de Sicile était incomplète dans le manuscrit de la Biblio-

thèque nationale, plusieurs cahiers ayant été enlevés à une certaine époque. L'éditeur, M. de Gaulle, a pu combler cette lacune à l'aide d'une copie de la fin du XVII^e^ siècle, dont il doit la communication à l'obligeance de M. Monmerqué. Après ces deux opuscules viennent les notes qui nous sont restées de celles que Tillemont avait composées sur la vie de saint Louis et sur les deux ouvrages complémentaires dont nous venons de parler. L'éditeur y a joint un petit nombre d'éclaircissements qui lui ont paru indispensables. Pour cette partie de son travail comme pour tout l'ensemble de la publication, il est redevable de beaucoup d'indications précieuses à M. N. de Wailly, commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. Le volume est terminé par une table des matières qui occupe 141 pages à deux colonnes. La rédaction de cette table a été notamment améliorée, dans une de ses parties les plus importantes, par M. Reinaud, membre de l'Institut, qui a bien voulu se charger de la révision des noms orientaux. Chacun de ces noms se trouve à la table tel que Tillemont l'a écrit; mais on a eu soin de renvoyer au nom véritable restitué par les soins de M. Reinaud. Notre savant confrère avait, en outre, communiqué à M. de Gaulle une note sur la formation et la signification des noms arabes. Cette note n'ayant pu être placée à temps dans le volume, nous nous empressons de la reproduire ici.

« L'ouvrage de Tillemont, pour la partie orientale, renferme des altérations de noms d'hommes et de lieux, dont quelques-unes sont probablement des fautes d'impression ou des fautes de copiste.

« Pour les noms d'hommes, ces altérations proviennent le plus souvent de la multiplicité et de la longueur des noms que les personnages un peu considérables portaient en Orient au temps de saint Louis. Il faut savoir que les musulmans reçoivent en naissant, ou au moment de la circoncision, un nom proprement dit, tel que Ahmed, Mohammed, Ali, Omar, etc. Outre cela, comme ces noms reviennent très-souvent, les enfants se distinguent par le nom de leur père; ainsi l'on dit *Ahmed fils d'Omar* (Ahmed ibn Omar); c'est de là que viennent les nombreuses dénominations dans lesquelles entre le mot arabe *ibn*, que nous prononçons aussi *ebn* et *ben*, et qui signifie *fils*. En même temps les pères prennent le nom de leurs enfants. Le mot *père* en arabe se dit *abou*. C'est le mot que Tillemont a écrit *Habu*. Les Orientaux disent *Omar, père d'Ali* (Omar Abou-Ali), etc.

« Mais ce n'est pas la seule espèce de denomination usitée en Orient. Au temps de saint Louis, les hommes un peu considérables, soit dans la paix, soit dans la guerre, accompagnaient leur nom de

titres qui quelquefois servaient à les désigner. Ces titres avaient ordinairement un caractère religieux, et témoignaient du zèle de celui qui les portait en faveur de l'islamisme; c'est ce qu'indique le mot arabe *din*, qui en faisait partie et qui signifie *religion*. Le lecteur a présentes à l'esprit ces fréquentes dénominations : *Fakr-Eddin*, ou la gloire de la religion; *Nour-Eddin*, ou la lumière de la religion; *Salah-Eddin* (dont nous avons fait *Saladin*), ou le bonheur de la religion, etc. On peut citer dans un autre genre les mots *Aboul-Farage*, ou le père de la joie; *Aboulfeda*, ou le père de la rédemption; *Aboul-Mahassen*, ou le père des belles qualités, etc.

« L'une et l'autre classe de dénominations étaient communes aux particuliers et aux sultans. Outre les noms de Saladin et de Noureddin, Tillemont rapporte les noms des sultans Seldjoukides de l'Asie Mineure : *Ala-Eddin*, ou la sublimité de la religion; *Ezz-Eddin*, ou l'honneur de la religion; *Gaïat-Eddin*, ou la ressource de la religion. Mais souvent ces dénominations étaient mises en harmonie avec le haut rang du personnage lui-même, et il n'était pas au pouvoir du premier venu de se les arroger. Le dernier khalife fatimide d'Egypte, qui fut renversé par Saladin, s'appelait proprement Abd-Allah. Comme il eut un fils du nom de Mohammed, on le surnomma Abou-Mohammed. De plus, quand il monta sur le trône, il adopta le titre de *Al-Adhed-li-din-Allah*, ou celui qui prête appui à la religion de Dieu. Tillemont l'appelle tantôt *Haded* et tantôt avec l'article *Alhaded*. Le dernier khalife de Bagdad se nommait aussi Abd-Allah; il reçut le surnom d'Abou-Ahmed; enfin quand il fut proclamé khalife, on lui conféra le titre de *Al-Mostassem-Billah*, ou celui qui cherche son appui en Dieu.

« Voici un autre titre fort usité du temps de saint Louis, et que Tillemont n'a pas reproduit exactement. C'est le mot arabe *Malek*, ou prince, joint à une épithète. Le grand Saladin, dont le nom propre était Youssouf, et qui, lorsqu'il arriva au rang d'émir, adopta le titre de Salah-eddin, se fit nommer plus tard *Malek-Nasser*, et avec l'article *Al-Malek-al-Nasser*, ou le prince défenseur. Le plus illustre des frères de Saladin se nommait Abou-Bekr; on le surnomma Sayf-Eddin, ou le glaive de la religion, et Al-Malek-Al-Adel, ou le prince juste. Le sultan, qui régnait en Égypte au moment de la descente de saint Louis, était appelé *Ayoub* ou *Job*, *Negm-Eddin*, ou l'étoile de la religion, et *Al-Malek-al-Saleh*, ou le prince excellent. Au lieu de la dénomination *Achraph*, *Achraf*, *Seraph* et *Seraf*, employée par Tillemont, il faut lire *Al-Malek-al-Achraf*, ou le prince noble; au lieu de *Camel* et *Kemel*, lisez *Al-Malek-al-Kamel*, ou le prince parfait, etc.

« Il serait trop long de revenir ici sur toutes les dénominations qui sont plus ou moins altérées dans l'ouvrage de Tillemont. Nous nous bornerons à dire que le frère aîné de Saladin, qui est ici nommé *Semsedalé*, s'appelait Touranschah, et qu'il s'était arrogé le titre de *Schems-Eddaulé*, ou le soleil de l'empire. »

II.

VARIÉTÉS.

Dans sa séance publique, tenue le 28 août sous la présidence de M. de Noailles, l'Académie française a maintenu à M. Auguste Thierry, auteur des *Considérations sur l'histoire de France* et des *Récits des temps mérovingiens*, le premier des prix fondés par M. le baron Gobert « pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France. » Le second prix a été décerné à M. Henri Martin, pour la section de son ouvrage contenue dans les tomes XIV, XV et XVI, et renferme l'*Histoire de France sous Louis XIV, depuis le commencement de sa minorité jusqu'à l'année* 1709.

Nous avons fait connaître, dans notre 8e *Bulletin* de l'année dernière, les sujets de prix proposés par l'Académie pour le concours de 1852.

L'Académie propose, pour sujet de deux prix à décerner en 1853, les deux questions suivantes :

1° « Faire l'histoire de notre poésie narrative au moyen âge, en s'arrêtant particulièrement aux grands romans de chevalerie en vers.

« En rechercher les origines, l'invention première et les développements successifs.

« En faire connaître les caractères littéraires par des analyses, des citations traduites, des comparaisons empruntées à d'autres époques, et déterminer comment cette poésie se rapproche de quelques-unes des conditions de l'épopée.

2° « Décrire le travail des lettres et le progrès des esprits en France dans la première partie du XVIIe siècle, avant la tragédie du *Cid* et le *Discours* de Descartes *sur la Méthode*.

« Rechercher ce que, dans l'érudition, la controverse, l'éloquence, cette époque intermédiaire conservait de l'esprit et des passions du XVIe siècle, et ce que, dans le mouvement des idées et de la langue, elle annonçait de nouveau et produisit de mémorable antérieurement à l'influence de deux génies créateurs.

« Caractériser par des jugements étendus, et d'après des études

précises sur la vie et les écrits, ceux des hommes célèbres dans les lettres en général, dans l'Église, dans la magistrature, la politique, qui, poursuivant ou achevant leur carrière à cette époque, soit par de beaux essais d'art, soit par des œuvres savantes, soit par des monuments de la vie active, lettres, mémoires historiques, négociations, discours, qui ont contribué dès lors à l'avancement de la pensée et de la langue. »

Chacun des prix sera une médaille d'or de la valeur de trois mille francs.

Les ouvrages envoyés à ces concours ne seront reçus que jusqu'au 1er mars 1853.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenu sa séance publique annuelle le vendredi 22 août, sous la présidence de M. de Wailly, vice-président. La séance s'est ouverte par l'annonce des prix décernés et des sujets de prix proposés, et par la lecture du rapport de M. Lenormant sur les ouvrages relatifs aux antiquités de la France. Nous allons faire connaître le résultat de ces divers concours.

PRIX DÉCERNÉS.

Prix de numismatique. — L'Académie a décerné le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, à M. Cavedoni pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Numismatica Biblica, o sia dichiarazione delle monete antiche memorate nelle sante Scritture* (Numismatique de la Bible, ou explication des monnaies antiques dont il est parlé dans les saintes Écritures), 1 vol. in-8°; 2° *Francisci Carellii nummorum Italiæ veteris tabulas* CCII, etc. (deux cent deux planches de médailles de l'ancienne Italie, recueillies par François Carelli, et éditées par Célestin Cavedoni), 1 vol. grand in-4°.

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à M. le colonel Carbuccia, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Archéologie de la subdivision de Batna*, accompagné de dix cahiers de dessins, cartes et plans; la seconde médaille, à M. Roget de Belloguet, pour son ouvrage intitulé : *Origines dijonnaises, dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour*, 1 vol. in-8°; la troisième médaille a été partagée entre M. Théodore Nisard, auteur d'un mémoire manuscrit intitulé : *Graduel monumental*, dans lequel le chant grégorien est ramené à sa pureté primitive; et M. Rouard, pour son mémoire manuscrit *sur des bas-reliefs gaulois découverts aux environs d'Aix en Provence.*

Des mentions très-honorables sont accordées : 1° A M. Tarbé, pour les cinq ouvrages suivants : *les Chansonniers de Champagne aux* XII^e *et* XIII^e *siècles;* 2° *le Roman de Girard de Viane*, par Bertrand de Bar-sur-Aube; 3° *Chanson de Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre;* 4° *Poëtes de Champagne antérieurs au siècle de François I^er^.— Proverbes champenois avant le* XVI^e *siècle. — Le Roman du Renard contrefait,* par Leclerc, de Troyes (fragments); *le Tornoiement de l'Ante-Christ*, par Huon de Méry (sur-Seine); 2° à M. Ch. Guimart, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Histoire des évêques de Saint-Brieux;* 3° à M. l'abbé Monlezun, pour son *Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 6 vol. in-8°; 4° à M. Renier-Chalon, pour ses *Recherches sur les monnaies des comtes du Hainaut*, 1 vol. in-4°.

Rappel de mentions très-honorables : 1° à M. Léon Clos, pour son *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Castres*, manuscrit; 2° à M. C. Moreau, pour les tomes II et III de sa *Bibliographie des Mazarinades*, in-8°.

Des mentions honorables sont accordées : 1° à M. E. de Rozière, pour son *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, 1 vol. in-4°; 2° à M. Dumesnil, pour sa *Notice historique sur l'église de la ville de Puiseaux, arrondissement de Pithiviers, département du Loiret*, brochure in-8°; 3° à M. l'abbé Bellanger, pour sa *Notice historique sur les Ternes* (Seine) *et les environs*, brochure in-8°; 4° à M. l'abbé Bulteau, pour sa *Description de la cathédrale de Chartres*, 1 vol. in-8°; 5° à M. A. Barthélemy, pour son *Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne*, brochure in-4°, 6° à M. H. Vienne, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Essai historique sur la ville de Nuits* (Côte-d'Or), 1 vol. in-8°; 2° *Gevrey-Chambertin, Notice historique, topographique et statistique*, brochure in-8°; 7° à M. Marteville, pour son ouvrage intitulé : *Rennes ancien, par Ogée, et Rennes moderne, ou histoire complète de ses origines, de ses institutions et de ses monuments*, 3 vol. in-12.

Prix Gobert. — Le premier des prix fondés par M. le baron Gobert, « pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, » a été accordé à M. Léopold Delisle, auteur des *Études sur la condition de la classe agricole et sur l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge;* l'Académie a maintenu le deuxième prix à M. Jal, pour son *Glossaire nautique.*

PRIX PROPOSÉS.

Concours de 1852. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1852, la question suivante : « Comment et par qui se sont exécutés en France, sous le régime féodal, depuis le commencement de la troisième race jusqu'à la mort de Charles V, les grands travaux, tels que routes, ponts, digues, canaux, remparts, édifices civils et religieux. »

L'Académie rappelle encore que, dans sa séance de 1848, elle avait proposé, pour sujet de prix à décerner en 1850, la question suivante : « Restituer, d'après les monuments, l'histoire des monarchies fondées par les Grecs à l'orient de la Perse, à la suite de l'expédition d'Alexandre et du démembrement de l'empire des Séleucides. » L'importance de la question a déterminé l'Académie à proroger ce concours jusqu'à l'année 1852.

Chacun de ces prix sera une médaille d'or de deux mille francs.

M. de Caumont, correspondant de l'Académie, désirant contribuer d'une manière efficace aux progrès d'un genre d'érudition auquel il s'est voué avec autant de zèle que de succès, a déposé au secrétariat de l'Académie, d'après l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, une somme de cinq cents francs, pour être offerte à l'auteur du meilleur mémoire sur un point relatif aux antiquités nationales, et laissé au choix de l'Académie.

En conséquence, l'Académie avait mis la question suivante au concours pour l'année 1851 : « Signaler et décrire les monuments ou parties de monuments bâtis au x^e^ siècle et existant encore en France ; indiquer les caractères qui peuvent les distinguer des édifices du siècle suivant, en tenant compte des styles d'architecture propres à nos diverses provinces. » Il n'est parvenu qu'un seul mémoire au secrétariat de l'Institut, et l'Académie, ne l'ayant pas jugé digne du prix, a prorogé cette question jusqu'à l'année 1852.

Le prix annuel, pour lequel M. Allier de Hauteroche a légué à l'Académie une rente de quatre cents francs, sera décerné, en 1852, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le 1^er^ avril 1851. Les membres de l'Institut sont seuls exceptés de ce concours.

Trois médailles, de la valeur de cinq cents francs chacune, seront décernées aux meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1^er^ avril 1852.

Au 1^er^ avril 1852, l'Académie s'occupera de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1^er^ avril 1851, et qui pourront con-

courir aux prix annuels fondés par M. Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

« L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions de M. Gobert, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait, par exemple, une histoire de province où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissette : la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. Telle serait également une continuation du *Gallia christiana* : le titre seul de cet ouvrage rappelle toutes les qualités que l'Académie aimerait à rencontrer et à récompenser dans l'auteur qui entreprendrait de le compléter. L'érudition trouverait encore une mine féconde à exploiter si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont. Enfin, un bon dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue française serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par Du Cange dans son *Glossaire du moyen âge*. Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté; elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être éclairés ou approfondis par de sérieuses recherches, et bien faire comprendre que la haute récompense instituée par M. Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. Les exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1^er^ avril 1852.

Concours de 1853. — L'Académie avait proposé dans sa séance annuelle de 1849, pour sujet du prix à décerner en 1851, la question suivante : « Quelles notions nouvelles ont apportées dans l'histoire de la sculpture chez les Grecs, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux successeurs d'Alexandre, les monuments de tous genres, d'une date certaine ou appréciable, principalement ceux qui, depuis le commencement de ce siècle, ont été placés dans les musées de l'Europe ? » L'Académie, n'ayant reçu aucun mémoire, a décidé que, vu l'importance de la question, elle prorogerait ce concours jusqu'au 1^er^ avril 1853.

L'Académie propose, pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1853, la question suivante : « Restituer, d'après les sources, la géographie ancienne de l'Inde, depuis les temps primitifs jusqu'à

l'invasion musulmane. » L'Académie désire que, parmi les sources sanscrites dont on doit faire usage, on ne néglige pas les inscriptions. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de deux mille francs.

École française d'Athènes. — Les sujets d'explorations et de recherches proposés, en 1851, aux membres de l'École française d'Athènes, pour la seconde et la troisième année d'études, conformément au décret du 7 août 1850, sont les suivants :

Questions déjà proposées l'an dernier et qui n'ont pas été traitées : 1° « Faire une étude et une description complète et approfondie de l'Acropole d'Athènes, d'après l'état actuel et les travaux récents, comparés aux données des auteurs anciens; 2° visiter l'île de Patmos, principalement pour faire des recherches dans la bibliothèque du monastère, et pour y dresser le catalogue, avec la description exacte et complète, accompagnée d'extraits, des manuscrits qui s'y trouvent.

Questions proposées pour la première fois : 3° « Étudier la topographie de Delphes, du Parnasse et des environs; décrire la contrée et les monuments dont elle recèle les ruines, et faire l'histoire de la ville, du temple, et de l'oracle d'Apollon, tant par les relations des auteurs et les documents de toutes sortes qui ont été publiés, surtout les inscriptions, que par des recherches nouvelles entreprises sur place; 4° explorer, si l'état actuel du pays le permet, les chaînes et les environs de l'Ossa et du Pélion (les cantons d'Hagia et de Zagora), en Thessalie, depuis Ambolakia, la vallée de Tempé et le Pénée, jusqu'à Volo, Jolcos et le cap Sépias; marquer l'emplacement des villes anciennes; recueillir les inscriptions; décrire ou copier les manuscrits, chartes byzantines et documents historiques de tout genre, conservés peut-être dans les monastères de cette contrée peu connue; 5° faire une étude géographique, historique et archéologique des pays de la grande Grèce qui s'étendaient jusqu'à l'embouchure du Silarus et à celle du Frento, et qui répondaient à la Lucanie et au Brutium, à l'Apulie avec la Japygie; rechercher et caractériser les populations diverses qui s'y succédèrent, jusqu'à la conquête romaine; décrire les monuments de toute sorte qu'elles ont pu laisser. »

Délivrance des brevets d'archivistes-paléographes. — En exécution de l'arrêté de M. le ministre de l'instruction publique de 1833, l'Académie a déclaré que les élèves de l'École des chartes auxquels ont été accordés des brevets d'*archivistes paléographes* au mois de janvier dernier sont : MM. Arbois de Jubainville (Marie-Henri d'),

Jacobs (Alfred), Beaurepaire (Charles-Marie), Merlet (Lucien-Victor-Charles).

Après l'annonce des prix et le rapport de M. Lenormant, il a été donné lecture d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Raynouard, par M. Walckenaër, secrétaire perpétuel. M. Guigniaut a lu ensuite un rapport sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes pendant l'année 1850. La séance s'est terminée par la lecture d'un mémoire de M. de Saulcy sur la mer Morte. L'heure avancée n'a pas permis à M. Wallon de lire sa dissertation intitulée : *Des esclaves réfugiés dans les temples en Attique* (inscription de l'Acropole d'Athènes).

— M. l'abbé Receveur, doyen et professeur de la Faculté de théologie de Paris, vient de publier, sous le titre de *Discours sur l'histoire ecclésiastique* (Bibliogr., n° 178), un livre dans lequel il trace le tableau des progrès successifs de la civilisation par l'influence du christianisme. Rassemblant sous un même point de vue les faits les plus importants de l'histoire de l'Église, il a divisé son ouvrage en cinq époques. La première, comprenant les trois premiers siècles jusqu'à la conversion de Constantin, traite de la puissance propre et essentielle de l'Église, de sa constitution divine, expose ses luttes et le triomphe de ses doctrines sur les forces matérielles de la société. La seconde s'étend depuis la paix de l'Église jusqu'à Charlemagne. Elle nous montre le christianisme devenu la religion de l'empire, et l'Église obtenant peu à peu la direction de la société et recevant de la puissance temporelle des droits civils ou politiques. La troisième époque commence à Charlemagne et finit au pontificat de Grégoire VII. Alors l'Église acquiert un pouvoir temporel qui lui est propre. La souveraineté des papes se consolide et s'étend; les évêques obtiennent des seigneuries, et les lois de l'Église deviennent peu à peu des lois civiles. Enfin, les fausses décrétales viennent poser les fondements d'une nouvelle discipline. Dans la quatrième période, qui s'étend depuis Grégoire VII jusqu'à la naissance du protestantisme, on voit le pouvoir des papes prendre, pendant plusieurs siècles, un développement qui les rend en quelque sorte maître absolu de la société; mais, après le schisme d'Avignon, une réaction se manifeste; les prétentions des papes sur le temporel des rois ne trouvent plus d'appui dans l'opinion publique, et une vive opposition finit par éclater contre l'usage illimité de leur pouvoir spirituel; opposition qui amène les sages restrictions établies par les règlements du concile de Trente. Ces quatre époques sont traitées avec beaucoup

de développement. La cinquième, moins étendue, contient des réflexions générales sur le protestantisme et sur la révolution française.

— Un grand nombre d'histoires des Vaudois, générales ou particulières, étendues ou résumées, ont été écrites à diverses époques. Chacune d'elles renferme quelques traités ou quelques aperçus intéressants; mais nulle part on ne trouve un ensemble de documents coordonnés en de justes proportions avec la valeur des faits historiques. La question de l'origine des Vaudois et de leur église, antérieurement à la réformation, nécessitait un nouvel examen; le caractère primitif de leurs doctrines n'avait pas été exactement déterminé, faute de documents. Une histoire complète des Vaudois, dans laquelle toutes ces lacunes se trouvent comblées, vient d'être publiée par M. Alexis Muston, sous le titre de *l'Israël des Alpes* (Bibliogr. n°180). La première partie de cet important ouvrage, comprise dans le tome I^er^, traite de l'histoire des Vaudois, depuis leur origine jusqu'à l'époque où ils furent circonscrits dans les limites des seules vallées du Piémont; la seconde partie (tome II), continue le récit depuis cette dernière époque jusqu'à celle où les Vaudois furent complétement bannis de ces vallées; la troisième partie (tome III et IV) expose l'histoire des Vaudois, depuis leur rentrée au sein de leur patrie jusqu'à leur émancipation civile et politique en Piémont. On trouve à la fin du dernier volume une bibliographie étendue des ouvrages qui traitent des Vaudois et des anciens manuscrits en langue romane, où ils ont exposé leurs doctrines.

— Le tome II de la troisième série des *Archives du Nord*, publiées par notre confrère M. A. Dinaux, vient de s'ouvrir par une livraison qui forme à elle seule un volume (Bibliogr. n° 177). On y trouve, entres autre travaux historiques, un mémoire de M. Ch. Gomart, sur l'origine de la foire de Saint-Denis, à Saint-Quentin; des études archéologiques sur la topographie ancienne de Saint-Omer, par M. Dufaitelle; des éphémérides de l'histoire de Boulogne et du Boulonnais, par M. Morand; des documents sur un procès de sortilége, en Flandre, en 1652, publiés par M. Duthillœul; et deux notices intéressantes de M. Dinaux, éditeur de ce recueil; l'une sur le peintre Aved de Douai, mort en 1766; l'autre sur Jean Froissart, considéré comme poëte. Cette notice est un travail étendu et consciencieux, mêlé de nombreux fragments empruntés, pour la plupart, aux manuscrits. Elle est accompagnée d'un portrait gravé de Froissart.

— Un coffret de pierre, orné de figures en relief et portant une inscription en caractères arabes, avec des signes cabalistiques, fut trouvé, en 1789, aux sources de la Cave, près d'Essarois (Côte-d'Or) et acheté par M. le duc de Blacas. Ce monument curieux, décrit par M. de Hammer, dans un mémoire où ce savant orientaliste expose son opinion sur quelques coffrets gnostiques du moyen âge, est considéré sous un point de vue différent dans l'ouvrage que M. Mignard, membre de l'académie de Dijon, vient de publier sous le titre de : *Eclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers* (Bibliog. n° 179). M. Mignard, connu déjà par plusieurs travaux historiques sur la contrée où a été trouvé le coffret d'Essarois, commence par établir que le lieu solitaire appelé les sources de la Cave, appartenait aux Templiers, et touchait presque à leur prieuré de Voulaines. Cette considération le conduit à examiner si ce monument ne serait pas un témoignage des pratiques infâmes reprochées à cet ordre célèbre et une preuve de leur culpabilité. Après des recherches sur l'origine des gnostiques et sur l'affiliation des chevaliers du Temple au gnosticisme de l'Orient, l'auteur donne une explication très-développée de la figure et de l'inscription arabe du coffret. Cette explication tend à démontrer la réalité des crimes pour lesquels l'ordre du Temple a été condamné. Nous ne pouvons donner ici une appréciation de ce savant travail, mais nous le recommandons comme très-digne d'attention à toutes les personnes qui s'intéressent à une des questions les plus controversées de notre histoire.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Manche. — « On vient de retrouver sur le mont Tombelaine, immense rocher granitique, situé à environ deux kilomètres du mont Saint-Michel, les débris d'une tombe qui remonte au commencement du XIIIe siècle, et qui est d'un certain intérêt archéologique. Ce rocher, qui a environ quarante mètres de haut, sur mille deux cents mètres de circonférence, a été témoin d'événements historiques nombreux et importants qui remontent à l'époque des Gaulois et finissent au commencement de la première révolution. En 1135, Bernard, abbé du mont Saint-Michel, y établit un petit monastère qui dura jusqu'au XVIIe siècle, et fut, pendant cet espace de temps, un lieu de pèlerinage vénéré des habitants des pays d'alentour. On pense que la tombe dont on retrouve les vestiges, et qui

était placée dans un petit caveau taillé dans le roc, était celle de Jordan, abbé du mont Saint-Michel, qui mourut vers 1212 et fut inhumé en ce lieu.

« Une chapelle, placée sur un des versants de la montagne, et que les marins apercevaient au loin en mer, survécut seule. Elle était placée sous la double invocation de Notre-Dame et de sainte Apolline. » (Journal *le Pays*.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

177. — *Archives historiques et littéraires du nord de la France ou du midi de la Belgique;* par Arthur Dinaux, de la Société des Antiquaires de France, etc. Troisième série, tome II, première livraison; août 1851. Valenciennes, imprimerie de Prignet; à Paris, chez Dumoulin et chez Techener. In-8° de 204 pages, avec une planche.

178. *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, où l'on expose la suite de la discipline, l'état des mœurs et des opinions dans les différents siècles, avec des réflexions sur les hérésies et les événements les plus importants; par M. l'abbé Receveur, professeur à la Sorbonne. Paris, imprimerie de veuve Dondey-Dupré; librairie de Leroux et Jouby. 1851. In-12 de 636 pages.

179. — *Éclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers;* par Mignard, membre de l'Académie de Dijon, etc. Dijon, imprimerie de Douillier; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-4° de 48 feuilles, avec une planche.

180. — *Israël (l') des Alpes,* première histoire complète des Vaudois du Piémont et de leurs colonies, composée en grande partie sur des documents inédits, avec l'indication des sources et des autorités, suivie d'une bibliographie des ouvrages anciens et modernes qui traitent des Vaudois, et des manuscrits, en langue romane, où ils ont exposé leurs doctrines; par Alexis Maston, docteur en théologie. Paris, imprimerie et librairie de Marc Ducloux. 1851. 4. vol. in-12, de xxxiv-408, 610, 266-162 pages.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.